

Image not found or type unknown



Coince??? de trouve la bonne reponse

Par **nezz**, le **16/11/2008** à **13:36**

bonjour,je voudrai savoir si je fait une attestation d'accueil pour le dossier de visa long sejour d'un ascendant de rossortissant français car dans la composition de dossier demande "une attestation de prise en charge etablie par le descendant(originale)"que j'ai pas compris sans preciser si c'est une attestation ecrite sur un papier libre ou c'est l'attestation d'accueil.rnrnSVP je demande de me repondre car il me reste pas beaucoup temps pour aller le chercher et le rammener ici en france.rn et merci d'avance.